



UNITE DE CONSULTATION

OT-4200



MANUEL D'UTILISATION

CE

THE ART OF EYE CARE



Avant utilisation ou entretien, lisez ce manuel d'utilisation

Ce manuel contient les renseignements nécessaires à l'utilisation de l'unité de consultation OT-4200 de NIDEK, tels que les méthodes d'utilisation, les précautions d'usage, les caractéristiques et les instructions relatives à l'entretien.

Ce manuel d'utilisation est indispensable pour assurer une utilisation correcte de l'unité.

Ce dispositif est destiné aux professionnels de santé, les précautions d'usage et les méthodes d'utilisation doivent notamment être parfaitement assimilées avant d'utiliser l'unité. Veillez à le conserver à portée de main pour vous y reporter le cas échéant.

Cette unité de consultation ne comporte aucune pièce remplaçable par l'utilisateur. Par conséquent, si vous rencontrez des difficultés ou si vous avez des questions, veuillez contacter NIDEK ou votre distributeur agréé.

Cette unité est conforme au Règlement (UE) 2017/745 du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2017 relatif aux dispositifs médicaux.



FABRICANT :

NIDEK SA
9, rue Benjamin Franklin
94370 SUCY-EN-BRIE
Tel : +33 (0)1 49 80 97 97

SOMMAIRE

1. LA GAMME OT-4200	3
1.1. INDICATIONS DE L'UNITE DE CONSULTATION	3
1.2. PRESENTATION DES DIFFERENTES VERSIONS	3
2. CONSIGNES DE SECURITE	5
2.1. PRECAUTIONS RELATIVES A L'INSTALLATION	5
2.2. BRANCHEMENTS ELECTRIQUES	6
2.3. PRECAUTIONS D'USAGE	6
2.4. DECLARATION D'INCIDENT GRAVE	7
2.5. ELIMINATION EN FIN DE VIE	8
2.6. ETIQUETAGE	8
3. DESCRIPTIF DE L'UNITE	10
4. UTILISATION	11
4.1. MISE SOUS TENSION DE L'UNITE	11
4.2. MISE HORS TENSION DE L'UNITE	11
4.3. UTILISATION DU PUPITRE DE COMMANDE	11
4.4. PUPITRE SUPERIEUR DE L'OT-4200	12
4.5. DISPOSITIF DE SECURITE	13
5. MAINTENANCE	14
5.1. GUIDE DE DEPANNAGE	14
5.2. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS	15
5.3. NETTOYAGE	15
5.4. LISTE DES PIECES DE RECHANGES	16
6. CARACTERISTIQUES ET INFORMATIONS TECHNIQUES	16
6.1. CLASSIFICATION CE	16
6.2. COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE	16
6.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES	19
6.4. DIMENSIONS	21

1. LA GAMME OT-4200

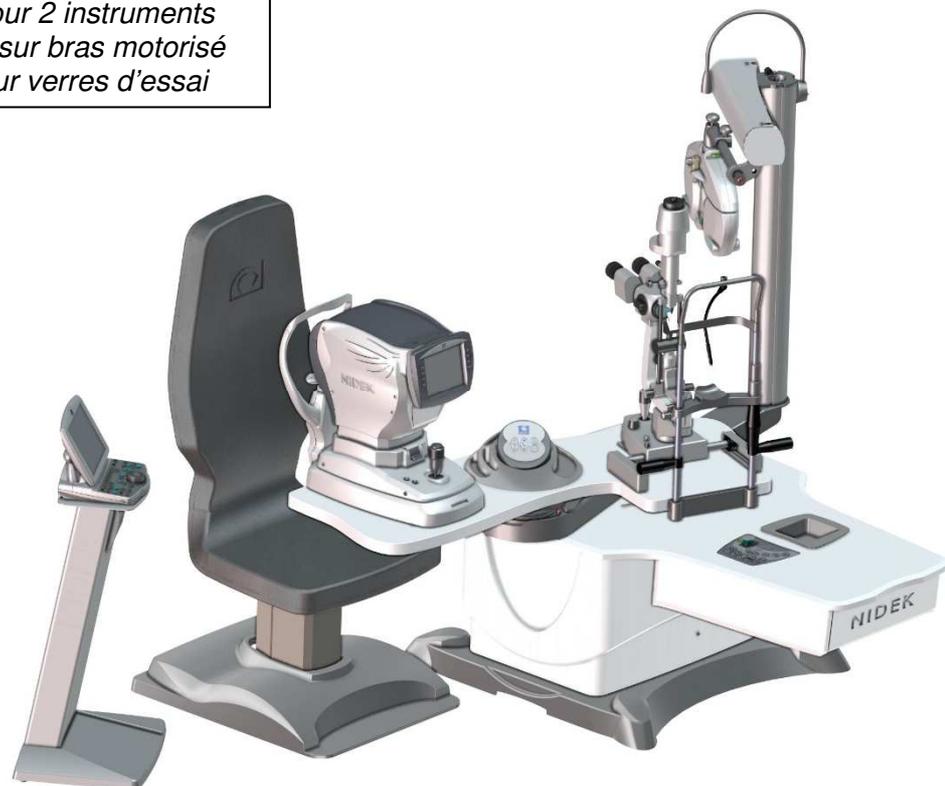
1.1. INDICATIONS DE L'UNITE DE CONSULTATION

L'OT-4200 est une unité de consultation qui permet de pratiquer un examen de réfraction. Ce dispositif évite les déplacements du praticien et du patient, en adaptant la position des instruments d'ophtalmologie à ces derniers de manière manuelle ou électrique. Elle est destinée à être utilisée par des professionnels de santé de la vision, notamment des ophtalmologistes, optométristes, orthoptistes, opticiens et infirmiers.

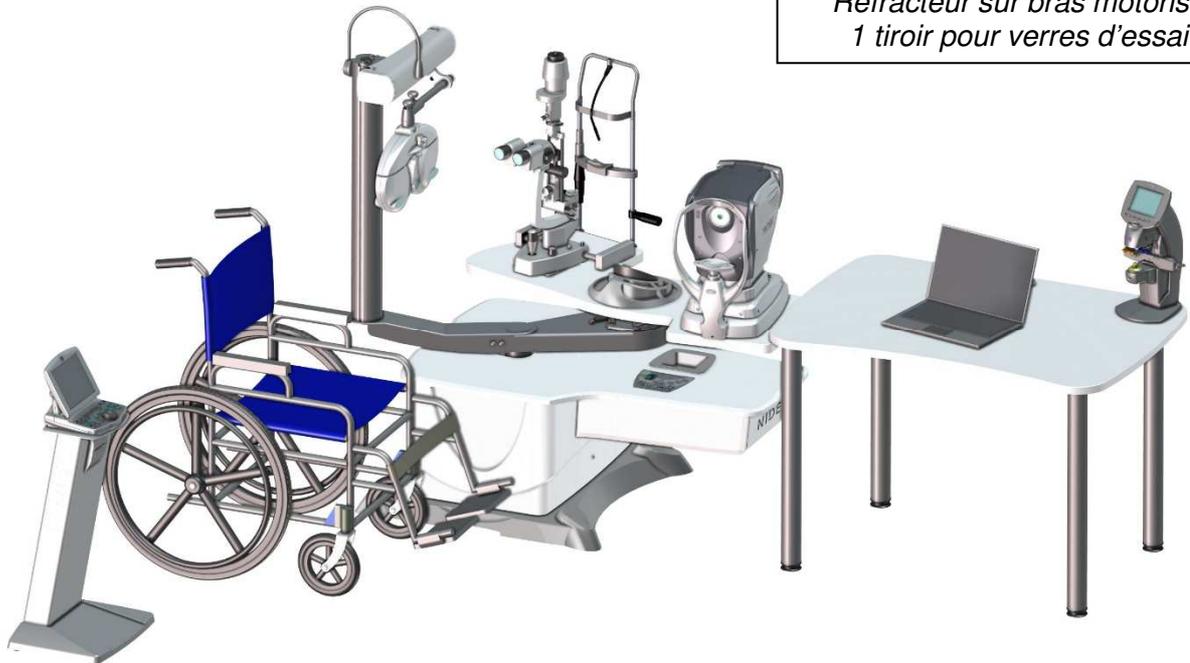
L'unité de consultation OT-4200 est conçue pour accueillir des personnes à mobilité réduite et en situation de handicap se déplaçant en fauteuil roulant.

1.2. PRESENTATION DES DIFFERENTES VERSIONS

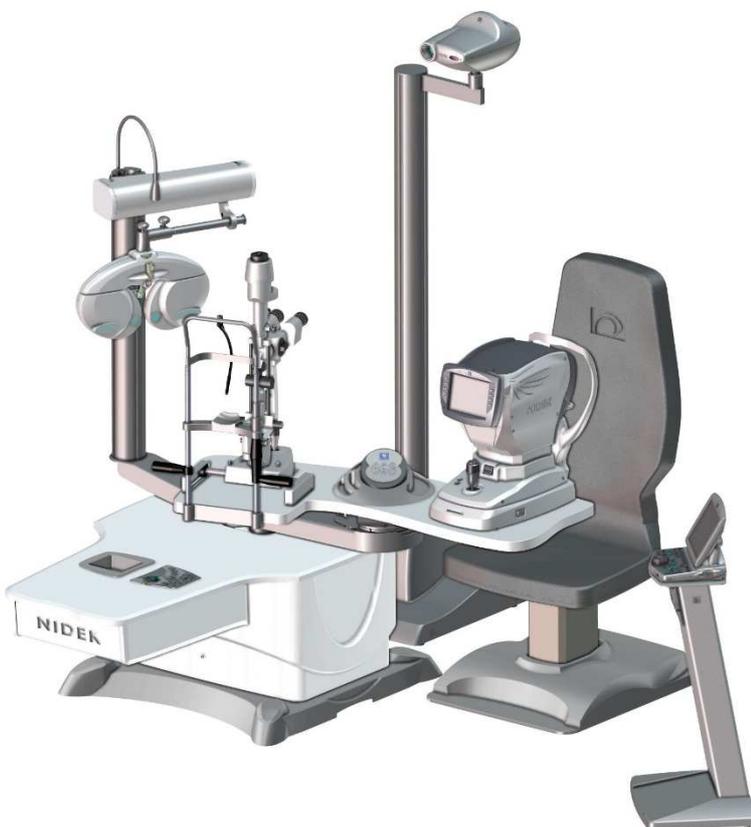
OT-4200
Exécution droite
Fauteuil d'examen FE-2010
Plateau pour 2 instruments
Réfracteur sur bras motorisé
1 tiroir pour verres d'essai



OT-4200 avec bureau
Exécution droite
Plateau pour 2 instruments
Réfracteur sur bras motorisé
1 tiroir pour verres d'essai



OT-4200
Exécution gauche
Fauteuil d'examen FE-2010
Plateau pour 2 instruments
Réfracteur sur bras motorisé
1 colonne projecteur
1 tiroir pour verres d'essai



2. CONSIGNES DE SECURITE

Les précautions de sécurité décrites ci-après doivent toujours être respectées. Le logo  **PRECAUTION** sert à attirer l'attention sur une situation potentiellement dangereuse qui, si elle n'est pas évitée, peut entraîner des blessures légères à graves, ou des dommages matériels. Suivez rigoureusement les instructions se rapportant à  **PRECAUTION**.

2.1. PRECAUTIONS RELATIVES A L'INSTALLATION

PRECAUTION

Seul NIDEK ou votre distributeur agréé est habilité à installer l'unité de consultation. Dans le cas contraire NIDEK ne saurait être tenu responsable d'un accident dû à une installation incorrecte.

Installez l'unité de consultation dans un lieu qui n'est jamais exposé à l'eau. De l'eau pénétrant dans la structure interne de l'unité risque de provoquer des décharges électriques ou un dysfonctionnement.

L'installation de l'unité de consultation doit se faire dans les conditions suivantes :

- Peu de poussières,
- Sol plat, sans ondulation supérieure à 5 mm,
- Sol stable, non soumis à des vibrations ou à des chocs,
- Sol résistant à la charge exercée par la masse de l'unité,
- Placer le panneau arrière de l'unité à 16 cm minimum du mur où se trouve la prise de courant secteur.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner le renversement de l'unité, la détérioration du sol, et causer des blessures graves.

Ne tentez pas de déplacer l'unité de consultation, il y a risque de blessures, d'endommagement de l'unité et de détérioration des appareils médicaux installés sur le plateau d'examen. Veuillez contactez NIDEK ou votre distributeur agréé pour qu'un technicien NIDEK procède à une intervention.

L'unité de consultation OT-4200 est déclarée conforme au Règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux car elle a été testée et déclarée conforme aux normes EN 60601-1 et 60601-1-2 pour assurer une sécurité de base et une protection raisonnable contre les interférences nocives survenant dans une installation médicale typique.

Il appartient à l'utilisateur d'utiliser cette unité dans le respect des normes de sécurité en vigueur.

2.2. BRANCHEMENTS ÉLECTRIQUES

PRECAUTION

Veillez à utiliser une prise murale conforme aux exigences spécifiques requises pour l'alimentation électrique. Si tel n'est pas le cas, l'appareil peut ne pas fonctionner au mieux de ses possibilités. La prise murale doit être munie d'une borne de mise à la terre, sinon, en cas de fuite de courant, il y a un risque de décharges électriques.

Branchez la fiche d'alimentation électrique à fond dans la prise murale. Un branchement instable risque de provoquer un incendie. L'accès à la fiche d'alimentation, une fois branchée, doit être possible et facile.

Avant tout changement de pièces d'usure ou si l'unité de consultation n'est pas utilisée pendant une période prolongée, débrancher le cordon d'alimentation électrique de la prise murale pour éviter tout risque d'incendie. Pour cela, saisissez la fiche pour débrancher le cordon d'alimentation. Il ne faut pas débrancher en tirant sur le cordon d'alimentation sinon, l'âme métallique de celui-ci risque de se rompre et de provoquer un court-circuit ou des décharges électriques.

Ne posez pas d'objets lourds sur le cordon d'alimentation et ne le coincez pas. La gaine du cordon d'alimentation peut s'user, risquant de provoquer un incendie ou des décharges électriques.

Si l'âme métallique du cordon d'alimentation est dénudée, si l'unité de consultation s'allume et s'éteint lorsque le cordon d'alimentation est déplacé (présence d'un faux contact), ou si le cordon ou la fiche sont si chauds qu'ils ne peuvent être tenus, alors le cordon d'alimentation est endommagé. Contactez NIDEK ou votre distributeur agréé pour procéder au remplacement immédiat de ce cordon afin d'éviter tous risques de décharges électriques ou d'incendie.

De temps à autre, nettoyez entre les broches de la fiche d'alimentation électrique à l'aide d'un chiffon sec. Si la poussière s'y dépose, elle risque d'absorber de l'humidité et de provoquer un court-circuit ou un incendie.

Note : Le fait de raccorder des appareils électriques au socle à prise multiples présent dans l'unité peut conduire à la création d'un système électro-médical.

2.3. PRECAUTIONS D'USAGE

PRECAUTION

N'utilisez jamais l'unité de consultation à des fins autres que celles prévues. NIDEK ne saurait être tenu responsable de tout accident ou dysfonctionnement dû à une utilisation détournée.

Ne démontez et ne touchez jamais la structure interne de l'unité de consultation. Il y a un risque de décharges électriques ou de dysfonctionnements.

Si une panne de l'unité de consultation ne peut être résolue par le réarmement du disjoncteur, n'intervenez pas sur les circuits électriques de l'unité. Débranchez le cordon d'alimentation de la prise murale et contactez NIDEK ou votre distributeur agréé.

Attention, la phase d'initialisation au démarrage doit être réalisée sans personne autour de la table ou sur le fauteuil. En effet, à la différence du fonctionnement normal où les mouvements sont commandés par appui continu et sous la supervision du praticien, lors de l'initialisation, il s'agit de mouvements automatiques et vous devez vous assurer qu'aucun obstacle ne puisse provoquer des collisions susceptibles d'endommager des équipements ou de provoquer des blessures.

Attention, lors des examens, les mouvements sont commandés sous la constante supervision du praticien. Vous devez vous assurer en permanence lors des mouvements qu'aucun obstacle ne puisse provoquer des collisions susceptibles d'endommager des équipements ou provoquer des blessures.

Les moyens d'arrêter les mouvements sont :

- En situation normale, dans le cas d'un mouvement par un appui continu, ne plus actionner la commande du mouvement.
- En situation anormale, c'est-à-dire si un élément de l'unité de consultation rentre en contact avec une personne ou un bien, les différents systèmes anti-collision coupent alors le mouvement, même si l'appui est maintenu.
- En cas d'urgence, il vous est possible également à tout moment de couper l'alimentation des moteurs en appuyant sur la touche « Marche/Arrêt » situé sur le pupitre de commande.

Les appareils branchés sur la table doivent être de classe I ou de classe II. S'ils sont de classe I ils doivent obligatoirement être reliés à la terre.

2.4. DECLARATION D'INCIDENT GRAVE

Si vous considérez qu'un incident grave est survenu en lien avec l'unité, cet incident doit faire l'objet d'une notification à NIDEK SA et à l'autorité compétente de l'état membre dans lequel vous êtes établi. En France par exemple, cette notification peut être réalisée via le système national de déclaration à l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé¹.

Note : En signalant des incidents, vous contribuez à fournir d'avantage d'informations sur la sécurité de cette unité.

¹ ANSM – Voir site internet www.ansm.fr

2.5. ELIMINATION EN FIN DE VIE

Les équipements électriques et électroniques contiennent des matières polluantes (cartes électroniques, condensateurs, etc.). Leur dépollution puis leur recyclage permet de préserver les ressources naturelles et notamment les matières premières stratégiques.

ATTENTION : A la fin de la vie utile de votre unité de consultation, ne la jetez pas avec les déchets ménagers. Cette unité a l'obligation d'être collectée et éliminée de manière sélective.

Afin de remplir ses obligations selon la Directive Européenne 2012/19/UE relative aux déchets des équipements électriques et électroniques, NIDEK, pour permettre une réutilisation et un recyclage appropriés des pièces, adhère à Ecosystem² et finance la filière de collecte et de recyclage agréée pour les déchets électriques professionnels (DEEE Pro). Vous pouvez ainsi vous défaire gratuitement de votre unité de consultation en fin de vie.

Pour les informations spécifiques sur l'élimination dans les pays autre que la France, contactez votre distributeur ou consultez les réglementations locales pour la mise au rebut des produits électroniques.

2.6. ÉTIQUETAGE

2.6.1 Plaques signalétiques

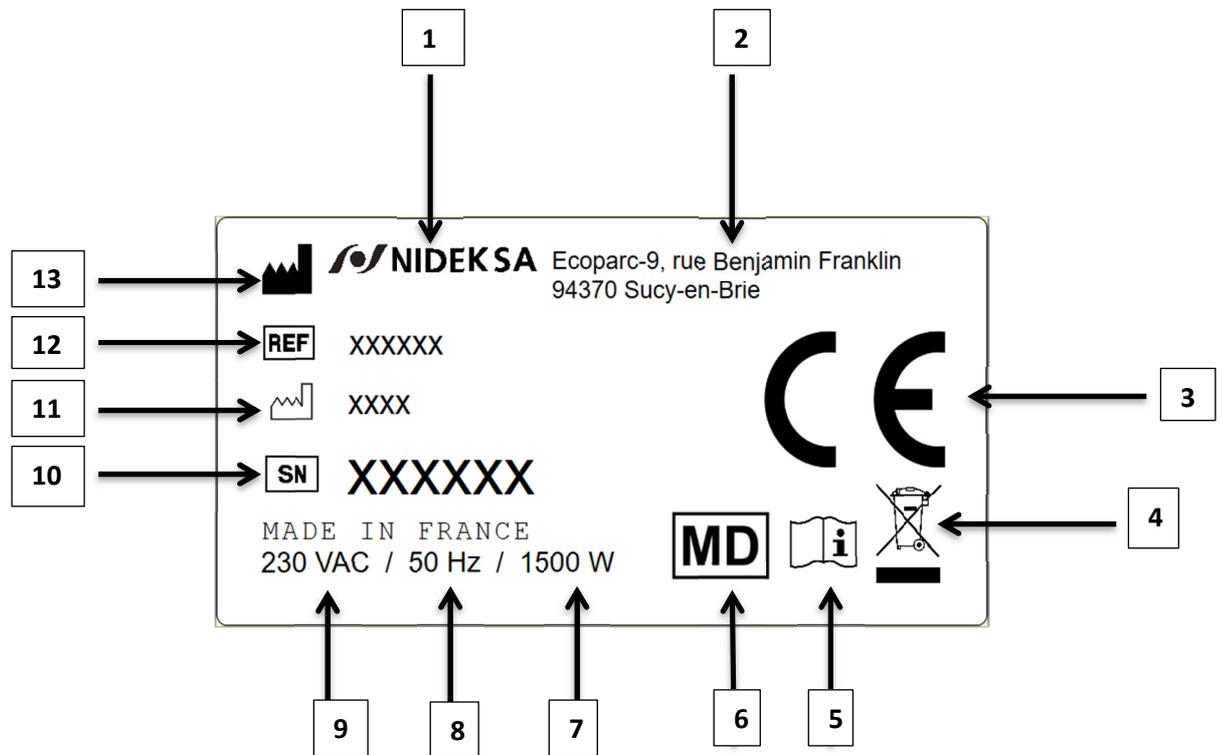
Il est apposé sur les carters de protection de l'unité des indications qui identifient que sous les carters sont accessibles des tensions électriques dangereuses :



² Ecosystem : éco-organisme agréé par les pouvoirs publics français. Pour connaître toutes les solutions de collecte, se référer au site www.ecosystem.eco ou contactez NIDEK ou son distributeur agréé.

2.6.2 Etiquette

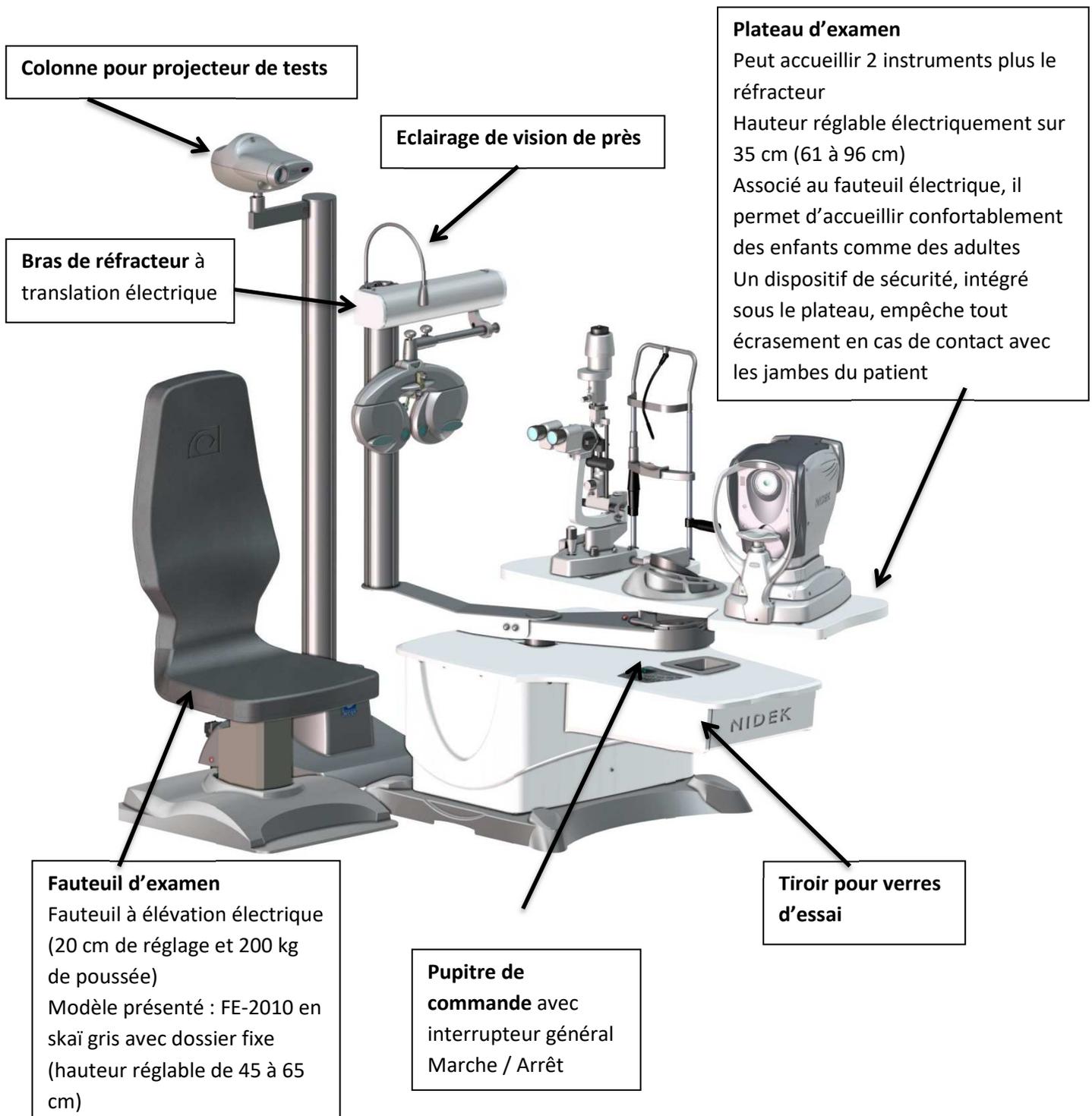
L'étiquette et les indications suivantes sont apposées sur l'unité pour attirer l'attention de l'opérateur.



1. Logo du fabricant
2. Adresse du siège social
3. Conformément au règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux
4. Les EEE³ font l'objet d'une collecte séparée
5. Consulter les précautions d'emploi et les instructions d'utilisation
6. Dispositif Médical
7. Puissance maximale
8. Fréquence
9. Tension d'alimentation
10. Numéro de série
11. Année de fabrication
12. Référence du produit
13. Fabricant

³ EEE : Equipements Electriques et Electroniq

3. DESCRIPTIF DE L'UNITE



4. UTILISATION

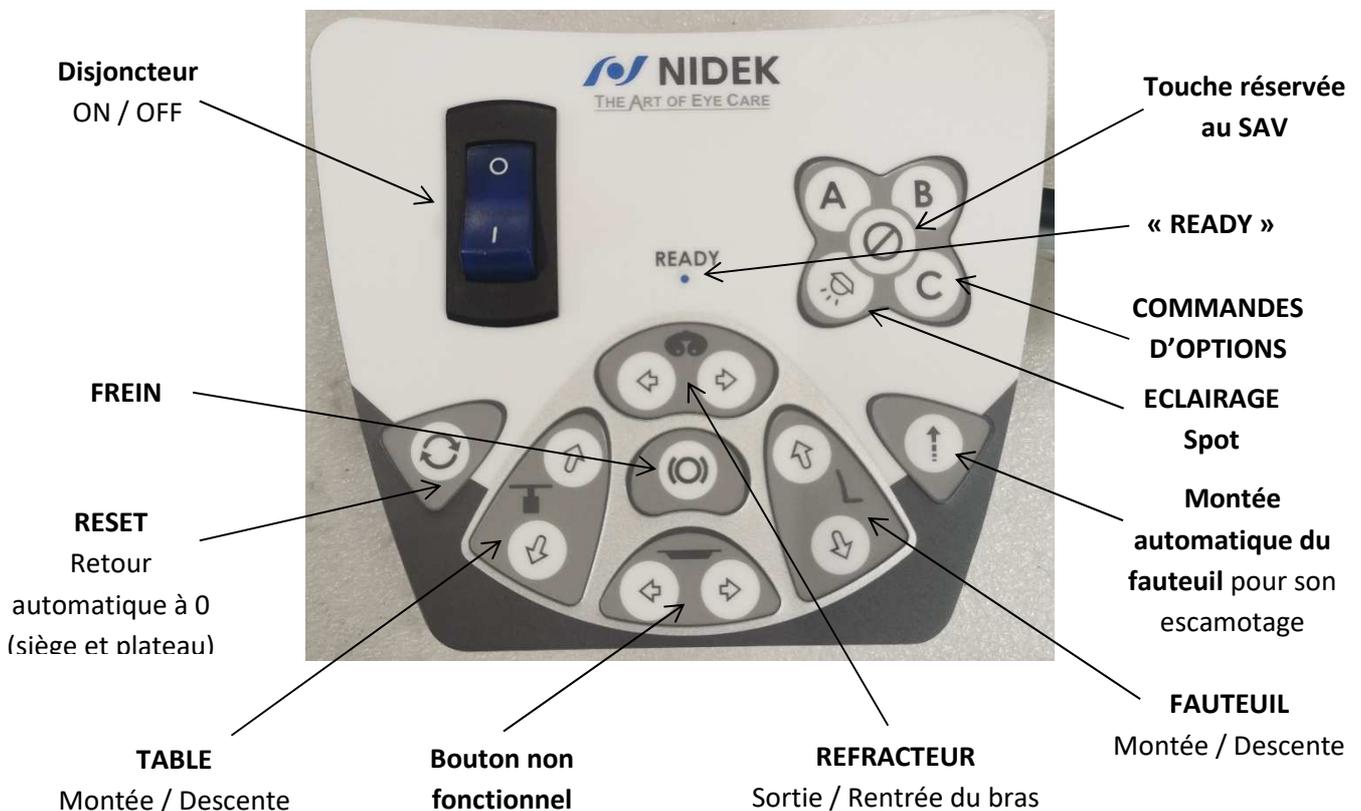
4.1. MISE SOUS TENSION DE L'UNITE

Avant tout, l'unité doit être correctement reliée à une source d'alimentation électrique (voir § 2.2 « Branchement de l'unité sur une prise murale »). Le disjoncteur thermique (situé sur le pupitre) doit être enclenché sur la position « I » : son voyant vert s'allume et la LED bleue « READY » du pupitre s'éclaire. Le plateau s'initialise et la siège redescend automatiquement en position basse.

4.2. MISE HORS TENSION DE L'UNITE

Quotidiennement, pensez à mettre votre unité hors tension en basculant le disjoncteur thermique (situé sur le pupitre) sur la position « O ». La LED bleue et le voyant vert du disjoncteur s'éteignent.

4.3. UTILISATION DU PUPITRE DE COMMANDE

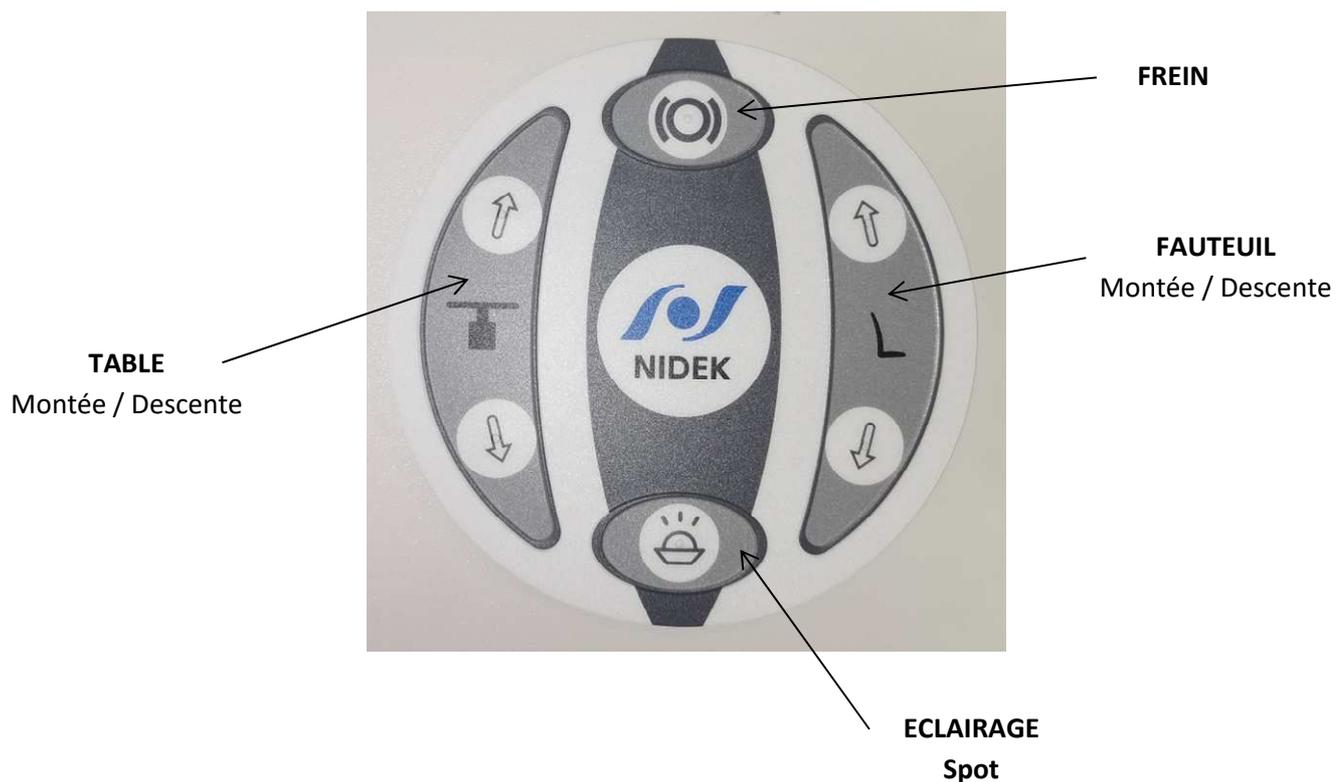


Réglage hauteur préférentielle : positionner le plateau à la hauteur choisie, maintenir appuyé « Descente fauteuil » et le bouton « C » pendant 12 secondes.

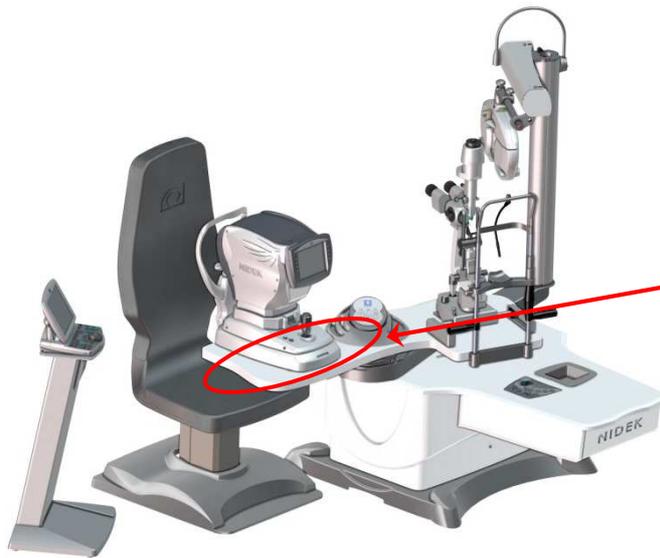
Escamotage du fauteuil : Dans le cas où l'on souhaite accueillir un fauteuil roulant, le fauteuil d'examen peut être escamoté. Appuyez sur le bouton «  » pour monter automatiquement le fauteuil d'examen. En fin de course de la montée du fauteuil, les roulettes sortent pour permettre le déplacement du fauteuil.

4.4. PUPITRE SUPERIEUR DE L'OT-4200

Au milieu du plateau de l'OT-4200 se trouve un second pupitre qui commande les principales fonctions de cette unité.



4.5. DISPOSITIF DE SECURITE



Sécurité Montée / Descente

En cas de contact avec les jambes du patient, cette pièce arrête la montée du siège et la descente du plateau.

5. MAINTENANCE

⚠ PRECAUTION : Avant toute action de maintenance ou de changement de pièce d'usure, débrancher le cordon d'alimentation électrique (sauf indication contraire).

5.1. GUIDE DE DEPANNAGE

Au cas où l'unité de consultation ne fonctionnerait pas normalement, procédez aux vérifications ci-dessous avant de faire appel à NIDEK ou à votre distributeur agréé.

Allumage	Vérifications / Actions correctives
Rien ne fonctionne	Appuyez sur le bouton « ON / OFF ».
L'unité ne s'allume pas	Le cordon d'alimentation n'est pas branché correctement. Vérifiez son raccordement.
Le voyant vert du disjoncteur général est éteint	Sur votre tableau électrique, vérifiez le fusible de la prise électrique sur laquelle l'unité est banchée.

Sécurité Montée / Descente	Vérifications / Actions correctives
Le plateau d'examen monte mais ne descend pas	Vérifiez que rien n'actionne la sécurité Montée / Descente sous le plateau.
Le fauteuil d'examen descend mais ne monte pas	Vérifiez que rien n'actionne la sécurité Montée / Descente sous le plateau.

Colonne de siège	Vérifications / Actions correctives
Le fauteuil d'examen ne descend pas et ne monte pas	Contactez NIDEK ou votre distributeur agréé.

Lampe à fente	Vérifications / Actions correctives
La lampe à fente ne s'allume pas alors que tout le reste fonctionne	Vérifiez l'ampoule de l'appareil. Vérifiez le connecteur d'alimentation de la lampe à fente.

Appareils du plateau	Vérifications / Actions correctives
Un seul appareil alimenté en 230V sur le plateau ne fonctionne pas	Vérifiez qu'il est bien en position « ON ». Consultez la notice de l'appareil.

Si les actions citées dans le tableau ci-dessus n'ont pas permis de résoudre le/les problème(s), vous devez contacter NIDEK ou votre distributeur agréé.

5.2. ENTRETIEN ET VERIFICATIONS

Vérifier quotidiennement le bon état de l'unité de consultation. Procédez aux vérifications suivantes :

- Pupitre de commande (à l'œil nu),
- Bon fonctionnement des différents mouvements.

En cas d'anomalie, contactez NIDEK ou votre distributeur agréé.

En cas de panne, vous pouvez vous référer aux paragraphes § 5.1 « Guide de dépannage » et § 5.4 « Liste des pièces de rechange ».

Note : Mis à part ces recommandations, seul NIDEK ou votre distributeur agréé est habilité à réparer ou démonter l'unité de consultation. NIDEK ne saurait être tenu responsable d'un accident dû à un service après-vente incorrect.

5.3. NETTOYAGE

PRECAUTION

Nettoyez quotidiennement votre unité avec un chiffon sec et doux. Pour les tâches résistantes, utiliser un linge imbibé d'un détergent neutre³ en l'essorant au préalable. Rincer les surfaces avec un linge humide d'eau claire afin d'éviter un durcissement et des craquelures prématurées. Pour finir, essuyez à l'aide d'un linge sec et doux.

Pour le nettoyage des appareils placés sur l'unité, se référer à leurs notices.

ATTENTION : Les produits ayant des composants comme l'Ammonium Quaternaires sont à proscrire pour éviter tous désagréments pour les matières plastiques. N'utilisez jamais de solvants organiques tels qu'un diluant pour peinture ou détergent abrasif pour nettoyer les parties externes. La finition de l'unité de consultation risque d'être irrémédiablement endommagée.

³ Détergent neutre : détergent avec un pH neutre (compris entre 6 et 8). Celui-ci permettra de ne pas agresser les surfaces de l'unité de consultation. Respectez les dosages conseillés par les fabricants de produits détergents ou désinfectants.

5.4. LISTE DES PIÈCES DE RECHANGES

L'unité de consultation OT-4200 est équipée de fusibles à réarmement automatique : il n'y a donc aucun fusible à changer.

Cette unité ne dispose d'aucune pièce d'usure à changer périodiquement. Il n'y a donc pas de pièces de rechange à prévoir.

6. CARACTERISTIQUES ET INFORMATIONS TECHNIQUES

6.1. CLASSIFICATION CE

Les règles 1 et 13 de la classification décrite dans l'annexe VIII de règlement (UE) N°2017/745 relatif aux dispositifs médicaux définissent que l'OT-4200 est un dispositif médical de Classe I.

Protection contre les décharges électriques : En tant qu'appareil de classe I, l'unité de consultation OT-4200 assure une protection contre les décharges électriques. En sus de l'isolation de base, elle comporte des dispositifs de sécurité additionnels de mise à la terre des parties conductrices du câblage fixe accessible.

Mode de fonctionnement : Cette unité de consultation OT-4200 est classée en fonctionnement continu.

6.2. COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE

L'unité de consultation peut être utilisée dans des magasins ou des hôpitaux, sauf à proximité des équipements chirurgicaux HF actifs et les salles protégées contre les RF avec un système ME pour l'imagerie par résonance magnétique où l'intensité des perturbations électromagnétiques est élevée.

⚠ PRECAUTION

Ne pas utiliser l'unité à proximité, sur ou sous un autre appareil électronique hors des conditions d'utilisation prévues. Il y a un risque de fonctionnement anormal. Si une telle utilisation est nécessaire, l'appareil et les autres équipements doivent être vérifiés pour s'assurer du fonctionnement normal dans les conditions prévues.

L'utilisation d'accessoires ou de câbles autres que ceux fournis (il n'existe pas pour l'utilisation de l'unité de câbles spécifiés) par le fabricant de cette unité peut entraîner une augmentation des émissions électromagnétiques ou une diminution de l'immunité électromagnétique de cette unité et entraîner un mauvais fonctionnement.

Les équipements portables de communication RF (y compris les périphériques tels que les câbles d'antenne et les antennes externes) ne doivent pas être utilisés à moins de 30 cm d'une partie de l'unité. Cela pourrait entraîner la dégradation des performances de cette unité.

Déclaration du FABRICANT – EMISSIONS ELECTROMAGNETIQUES		
Ce Dispositif est prévu pour être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Il convient que le client ou l'utilisateur s'assure qu'il est utilisé dans un tel environnement.		
Essai d'émissions	Conformité	Environnement électromagnétique – directives
Emissions RF CISPR 11	Groupe 1	Ce Dispositif utilise de l'énergie RF uniquement pour ses fonctions internes. Par conséquent, ses émissions RF sont très faibles et ne sont pas susceptibles de provoquer des interférences dans un appareil électronique voisin.
Emissions RF CISPR 11	Classe B	Ce Dispositif convient à l'utilisation dans tous les autres que domestiques et peut être utilisé dans des locaux domestiques et ceux directement reliés au réseau public d'alimentation électrique basse tension, alimentant des bâtiments à usage domestique sous réserve de tenir compte de l'avertissement suivant:
Emissions harmoniques CEI 61000-3-2	Classe A	
Fluctuations de tension/ Papillotement flicker CEI 61000-3-3	Conforme	Avertissement: Cet appareil/ce système est destiné à être utilisé uniquement par des professionnels de la santé. Cet appareil/ce système peut causer des perturbations radioélectriques ou il peut perturber le fonctionnement d'un appareil situé à proximité. Il peut être nécessaire de prendre des mesures d'atténuation, comme la réorientation ou l'installation à un autre endroit de ce Dispositif ou le blindage de l'emplacement.

Déclaration du FABRICANT – IMMUNITE ELECTROMAGNETIQUE			
Ce Dispositif est prévu pour être utilisé dans l'environnement électromagnétique spécifié ci-dessous. Il convient que le client ou l'utilisateur s'assure qu'il est utilisé dans un tel environnement.			
Essai d'IMMUNITE	Niveau d'essai CEI 60601	Niveau de conformité	Environnement électromagnétique – directives
Décharges électrostatiques (DES) CEI 61000-4-2	±6 kV au contact	Conforme	Il convient que les sols soient en bois, en béton ou en carreaux de céramique. Si les sols sont recouverts de matériaux synthétiques, il convient que l'humidité relative soit d'au moins 30 %. Lors des essais, il a été constaté qu'une décharge de 8 kV peut endommager l'unité de consultation avec une incidence fonctionnelle mais sans incidence sur la sécurité
	±2, 4 kV dans l'air	Conforme	
	±8 kV dans l'air	Non Conforme	
Perturbations RF rayonnées CEI 61000-4-3	3 V/m de 80 MHz à 2,5 GHz	Conforme	Il convient que les appareils portatifs et mobiles de communications RF ne soient pas utilisés à proximité de toute partie du dispositif, y compris des câbles. La distance de séparation recommandée, est fonction de la puissance et de la fréquence de l'émetteur. Eloigner le dispositif et ses câbles de l'émetteur en cas de problèmes.
Transitoires rapides en salves CEI 61000-4-4	±2 kV pour lignes d'alimentation électrique	Conforme	Il convient que la qualité du réseau d'alimentation électrique soit celle d'un environnement typique commercial ou hospitalier.
	±1 kV pour lignes d'entrée/sortie	Conforme	
Surtension transitoire CEI 61000-4-5	±1 kV entre phases ±2 kV entre phase et terre	Conforme	Il convient que la qualité du réseau d'alimentation électrique soit celle d'un environnement typique commercial ou hospitalier.
Perturbations RF conduites CEI 61000-4-6	3 Veff de 150 kHz à 80 MHz	Conforme	
Creux de tension, coupures brèves et variations de tension sur des lignes d'entrée d'alimentation électrique CEI 61000-4-11	<5 % UT (>95 % creux de UT) pendant 0,5 cycle 40 % UT (60 % creux de UT) pendant 5 cycles	Conforme	Il convient que la qualité du réseau d'alimentation électrique soit celle d'un environnement typique commercial ou hospitalier. Si l'utilisateur de ce dispositif exige le fonctionnement continu pendant les coupures du réseau d'alimentation électrique, il est recommandé d'alimenter ce dispositif à partir d'une alimentation en énergie sans coupure ou d'une batterie.

	70 % UT (30 % creux de UT) pendant 25 cycles <5 % UT (>95 % creux de UT) pendant 5 s		
Champ magnétique à la fréquence du réseau électrique (50/60 Hz) CEI 61000-4-8	3 A/m	Conforme	Il convient que les champs magnétiques à la fréquence du réseau électrique aient les niveaux caractéristiques d'un lieu représentatif situé dans un environnement typique commercial ou hospitalier.

6.3. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

➤ Caractéristiques générales :

Poids net approximatif	200 kg (<i>sans appareils, ni bureau</i>)
Alimentation électrique	230 VAC / 50 Hz / 1500 VA
Plateau	Hauteur réglable électriquement de 61 à 96 cm avec mémorisation de la hauteur préférentielle Charge maximale⁴ sur le plateau : 35 kg par position
Réfracteur	Réfracteur sur bras motorisé La hauteur d'œil du réfracteur est identique à celle des appareils posés sur le plateau
Meuble de rangement	En option, plusieurs modèles de meuble : <ul style="list-style-type: none"> • 1 tiroir (avec casier pour 232 verres d'essai et 2 montures) • Meuble 3 tiroirs • 1 bureau

⁴ **ATTENTION** : Pour tout dépassement du poids maximal acceptable sur le plateau, il y a un risque de dégradation du dispositif ainsi qu'un risque pour le patient. Il est important de ne pas dépasser cette charge maximale.

Fauteuils d'examen	<p>Hauteur réglable électriquement via un pupitre de commande (45 – 65 cm) Charge maximale : 200 kg / Taille patient comprise entre 120 et 200 cm Modèle disponible :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FE-2010 • FE-3001 <p>Fauteuil éclipseable</p> <p>Options :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pivotant sur 360° • Accoudoirs relevables (FE-3001 uniquement) • Repose-pieds
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

➤ Conditions environnementales pour le transport et le stockage :

Température	De 5 à 50°C
Humidité	De 10% à 90% (<i>sans condensation</i>)
Pression atmosphérique	De 700 à 1060 hPa ⁵
Durée maximale de stockage	3 mois si stockage hors d'un entrepôt certifié par Nidek SA

➤ Conditions environnementales en cours d'utilisation :

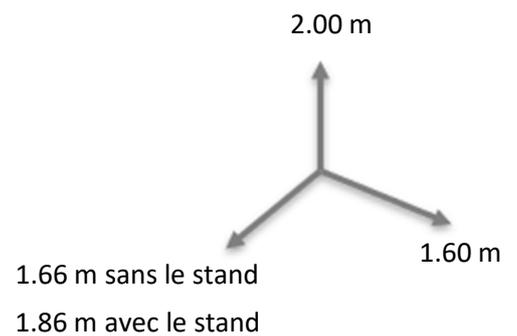
Température	De 10 à 30°C
Humidité	De 30% à 75% (<i>sans condensation</i>)
Pression atmosphérique	De 800 à 1060 hPa

Dans ces bonnes conditions d'utilisation et avec les vérifications et maintenances appropriées, la durée de vie attendue de l'unité de consultation est de 10 ans à partir de l'installation.

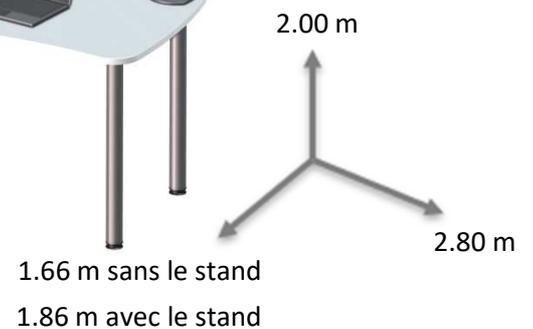
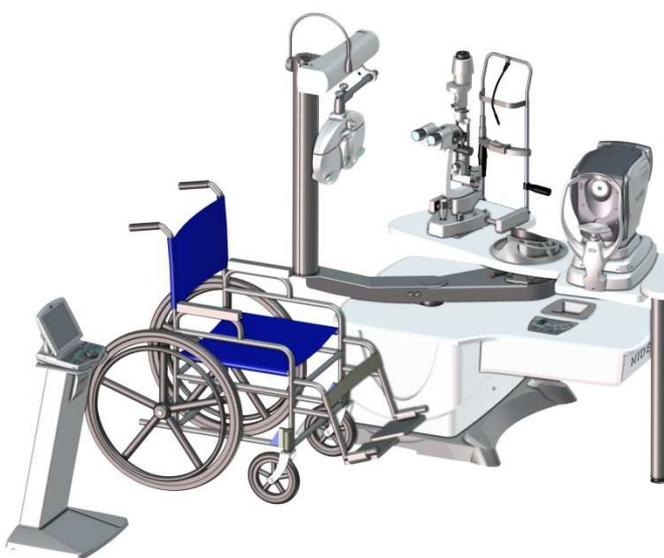
⁵ hPa : Hectopascal

6.4. DIMENSIONS

➤ OT-4200 seule



➤ OT-4200 avec bureau



Siège social PARIS

✉ 9, rue Benjamin Franklin
94370 SUCY-EN-BRIE – FRANCE
FRANCE

☎ +33 1 49 80 97 97

💻 +33 1 49 80 32 08

🌐 www.nidek.fr

Site de LYON

✉ 50, rue Jean Zay
69800 SAINT-PRIEST –

☎ +33 4 37 28 18 18

💻 +33 4 37 28 18 19